

Actualité Opération – Juin 2014



Avec 2,3 milliards d'euros d'encours, le Crédit Agricole renforce les capitaux alloués aux fonds propres des PME dans les régions

En 2013, le Crédit Agricole a poursuivi sa politique de « capital accompagnement » et atteint les 2,3 milliards d'encours alloués aux prises de participation dans des entreprises dynamiques créatrices de richesses et d'emplois pour les territoires, dont 904 millions affectés au secteur agroalimentaire.

Le groupe Crédit Agricole a réalisé 286M€ d'investissements en 2013 grâce aux actions conjuguées de ses 28 structures régionales d'investissement, d'IDIA Capital Investissement et d'Amundi Private Equity Funds.

L'activité des Caisses régionales dans ce secteur a progressé avec 162M€ investis en 2013 contre 133M€ en 2012. 90M€ ont été consacrés à des investissements dans 70 nouvelles sociétés.

La politique originale du Crédit Agricole repose en grande partie sur l'emploi d'une partie des fonds propres des Caisses régionales dans des apports en capital aux PME et ETI de leurs territoires sous forme de capital développement et de capital transmission.

Au total, sur la période 2009-2013, plus de 1Md€ a été ainsi investi dont près de 600M€ par les structures régionales, dans une approche de capital patient.

A ce jour, 750 entreprises représentant 196 000 emplois sont ainsi accompagnées. Le Crédit Agricole, premier financeur de l'économie des territoires, traduit par cette stratégie de réinvestissement de proximité l'utilité de son modèle coopératif ancré dans les régions. Il manifeste ainsi sa volonté de contribuer au maintien des centres de décision en région, gage de pérennité des emplois locaux.